

Application¹ :

Ecrire un fait divers en se servant des informations contenues dans le rapport de police² suivant :

M. Karim Sahnouni travaille les soirs de semaine à la superette Le dépanneur 24/7 situé au centre ville de Béjaïa, de 16 h à minuit.

M. Belaid Kaci, un client, se trouvait au dépanneur au moment de l'évènement.

Le 30/10/2014 vers 23 h, un individu est entré dans Le dépanneur 24/7. Selon M. Sahnouni, il semblait nerveux et agité. Il portait des chaussures rouges, un jean noir, un imperméable beige et une casquette grise. Après avoir rôdé autour des rayons pendant environ deux minutes, il s'est dirigé vers le comptoir et a menacé M. Sahnouni avec un pistolet en lui demandant l'argent du tiroir-caisse. En se déplaçant, M. Sahnouni a discrètement actionné le système d'alarme silencieux situé sur le clavier. Il a ensuite ouvert le tiroir-caisse et le suspect s'est emparé des 24000 da (12 billets de 2000 da) que contenait ce dernier. Pendant ce temps, M. Kaci, qui se trouvait dans le magasin, a constaté que l'individu menaçait M. Sahnouni avec une arme et s'emparait de l'argent. L'individu est sorti par la porte avant et a pris la fuite à pied vers la droite, en direction de la rue du Vieillard.

À notre arrivée, la victime, M. Sahnouni, se trouvait derrière le comptoir et était en état de choc. Après avoir entendu sa version, nous avons vérifié le contenu du tiroir-caisse et avons constaté qu'il n'y avait plus de billets de 2000 da. Aucune trace de violence ni d'effraction n'a été constatée. Ni la victime ni le témoin n'ont subi de blessures.

Nous avons calmé le témoin et la victime et avons reçu leur déclaration écrite. Nous avons également pris en note la description du suspect et la direction de la fuite. Ensuite, nous avons contacté le Service d'identité judiciaire (SIJ) pour que l'empreinte sur le comptoir soit répertoriée. Nous avons enfin visionné les bandes vidéo de la caméra de surveillance et les avons enregistrées sur un DVD afin d'identifier le suspect ultérieurement.

Le suspect reste inconnu, mais nous avons une photo de lui. Le témoin et la victime seraient en mesure de l'identifier.

¹ Source du texte légèrement remanié : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

² Situation et personnages fictifs